

Nov'Alp Gaz 38

Le gaz naturel pour les communes de Beaucroissant, Faverges de la Tour, Izeaux, La Bâtie Montgascon, Les Abrets en Dauphiné, Morestel, Passins, St André le Gaz, Trept, Soleymieu



Des conseillers en France à l'écoute par téléphone (04 76 84 20 00) du lundi au vendredi de 8h à 19h, par mail (info@geg.fr) ou depuis votre espace client



Des dépenses lissées sur toute l'année et un choix de date de prélèvement

NovAlp Gaz 38 – Clients Particuliers

À partir du 1^{er} janvier 2026

	Votre contrat	Prime fixe en € HT/mois	Prime fixe en € TTC/mois	kWh en € HT	kWh en € TTC*
1 000 à 3 999 kWh /an	B0	11,25	16,10	0,1708	0,2234
4 000 à 30000 kWh /an	B1	39,70	57,25	0,0897	0,1262

Taxes en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026 * Prix indiqués TTC comprenant :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le transport et la distribution), l'Accise sur gaz ex-TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) est à **0,01543€ HT/ kWh**,

TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), l'Accise sur gaz, la prime fixe et la CTA.

Une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

Votre offre de gaz est une offre à « prix indexé sur des références de prix de marché » et évolue mensuellement selon une formule publiée par la CRE, indexée sur le PEG ; Conformément à la nomenclature de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et comme mentionné dans les Conditions Générales de Vente.

GEG Source d'Énergies

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09

Tél.: 04 76 84 20 00

www.geg.fr

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 2 897 538 euros – 321 213 225 RCS Grenoble –

Siret 321 213 225 00048 – Code APE 3514Z

